

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275 rue Notre-Dame est Bureau R-126  
Montréal Québec H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
[www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)

Le 10 mai 2006

## Invitation

### *Élaboration d'un programme montréalais de propreté*

Madame, Monsieur,

La Commission sur les services aux citoyens vous invite à participer à une consultation en vue de l'élaboration d'un programme de propreté à Montréal. L'Administration ayant pris l'engagement d'améliorer cet aspect, elle a mis en œuvre un plan d'action pour l'année 2006 et elle compte adopter cet automne un programme à long terme afin de rehausser le niveau de propreté tant sur le domaine public, les rues, ruelles, parcs et places publiques, que sur le domaine privé.

La propreté a une incidence sur notre qualité de vie et la démarche de réflexion en vue de l'élaboration du programme soulève de nombreuses questions. Ainsi, quelles sont les obligations et les responsabilités de la ville au niveau de la propreté, quelles sont celles des citoyennes et des citoyens, quel niveau de propreté faut-il atteindre dans les rues commerciales et les rues résidentielles, comment modifier certains comportements, comment améliorer la prestation de services et enfin, faut-il revoir la réglementation en cette matière ? La commission vous invite à répondre à ces questions et à lui faire part de vos commentaires, opinions et attentes au cours d'une assemblée publique :

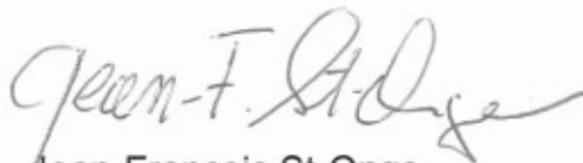
**le jeudi 25 mai 2006, à 19 heures  
Hôtel de ville, salle du conseil,  
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

La séance comprend la présentation des principaux constats et du Plan d'action 2006. Une période de questions et commentaires du public est prévue et les personnes qui désirent y participer ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe, 872-3770. La documentation en soutien à cette assemblée est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux

d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville et sur la page de la commission [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

Rappelons que les commissions sont des instances de consultation publique et leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public. Chaque geste compte, chaque opinion aussi et ensemble nous saurons redonner à Montréal tout son éclat.

Je vous prie d'accepter, madame, monsieur, mes salutations distinguées,



Jean-François St-Onge

Président

Commission sur les services aux citoyens